



# MILIEUX D'HÉBERGEMENT

Notre vision se définit en cinq axes

## Notre vision se définit en cinq (5) axes ... mais en quoi ces axes consistent-ils?

### Axe 1 : Le résident

Connaître et reconnaître l'histoire de vie du résident, sa personnalité et ses capacités afin de pouvoir mieux l'accompagner dans la réalisation de son projet de vie.

Impliquer le résident et ses proches et les inviter à contribuer à la vie de la maison afin que le résident puisse s'accomplir selon ses intérêts, ses choix, ses capacités, son rythme et son autonomie.

### Axe 2 : Les employés, médecins, stagiaires et bénévoles

Créer une équipe dynamique qui prend part aux décisions et s'implique dans la planification des activités de la maison afin d'avoir une organisation de travail structurée, flexible et adaptée à l'unicité du résident, ses attentes, ses besoins, ses habitudes, son rythme et ses capacités.

Créer et maintenir un milieu de travail accueillant où on valorise les talents et les intérêts des employés et des bénévoles et où on les met à contribution dans la réalisation des activités de la maison.

Développer des mécanismes pour stabiliser les équipes, assurer la continuité des activités et mettre en place des conditions d'exercices favorisant un climat bienveillant et positif.

### Axe 3 : La communauté

Mettre en place les conditions favorisant l'implication et la contribution des acteurs de la communauté à la vie de la maison.

S'investir et contribuer à la vie de la communauté.

### Axe 4 : Le milieu de vie

Créer et maintenir un chez-soi accueillant, chaleureux, intime, divertissant et familial pour les résidents, leurs proches et la communauté.

Dissimuler les éléments de fonctionnement institutionnel et de dispensation de soins et services.

### Axe 5 : Les soins de santé

Adhérer à une approche qui prend en compte la personne dans sa globalité et à une approche participative qui permet aux résidents et familles de maintenir le pouvoir sur leurs objectifs de vie et de santé en tenant compte de l'avis des intervenants pour concilier le mieux possible leurs besoins cliniques et leur projet de vie.

Promouvoir le confort et le mieux-être en tout temps et à chaque étape de vie, en ajustant les soins de santé aux objectifs exprimés par le résident afin d'offrir des soins équilibrés et des interventions qui respectent ses choix et son rythme.

Innover en reconnaissant et en appréciant les diverses expertises disponibles et en créant des corridors de services (inter directions, régional, communautaire...) afin de développer une offre de soins de santé complète et diversifiée qui répond aux choix et aux besoins exprimés par le résident.